

X

L'ANE BACHIQUE

Bronze antique découvert à Brasles, près Château-Thierry

De Verdilly au village de Brasles, à peu de distance de l'ancienne voie romaine de Soissons à Château-Thierry, s'étend un étroit vallon au fond duquel coule un ruisseau appelé le rû de Brasles, qui après avoir alimenté quatre moulins sur un espace de deux mille mètres se jette dans la Marne à l'un des endroits les plus pittoresques de la contrée.

Sur la rive droite de ce ruisseau, à l'extrémité du terroir de la commune de Brasles, des terrains fortement inclinés, ombragés de bosquets, d'arbres et de plantations diverses semblent cacher son cours et vouloir en dérober la connaissance à tous les yeux; cependant, du côté de Verdilly, les terrains se dépouillent et leurs pentes sont défrichées; la culture a tiré parti des déclivités les moins prononcées et c'est au pied de l'une d'elles, lieu dit le Savart Galant, dans un endroit sauvage et écarté, montrant encore à sa surface des décombres et de nombreux débris de ces larges tuiles romaines à rebords épais, que dans le courant de juillet dernier (1866) un moissonneur fit sur le sol la découverte d'un objet antique en bronze d'un charmant travail et du plus haut intérêt.

Cet objet, dont les musées et les collections particulières possèdent plusieurs types analogues, est bien connu des antiquaires qui l'ont improprement désigné sous le nom du Mulet bachique; nous allons donc l'examiner, tant au point de vue de l'intérêt qu'il présente pour le pays où il a été découvert que pour combattre la dénomination qu'il a reçue jusqu'ici.

Ce bronze représente la tête et le col d'un animal du genre équus, sans qu'il soit bien facile à première vue de déterminer à quelle espèce du genre il peut appartenir; la tête,

*Mutilé de recueillir compte de
le mémoire Lullum 2 - Arborm*

en effet, ressemble à celle du cheval, mais les oreilles longues, le col épais, la crinière relevée semblent être ceux de l'âne, du zèbre, de l'hémione ou d'un de leurs congénères.

L'animal est au repos, il évente quelque chose qu'il ne voit pas encore; les oreilles sont élevées, le zornet auditif tourné en arrière, la tête est fortement inclinée vers le cou, les lèvres sont allongées, les narines ouvertes, l'œil en éveil, tous ces détails semblent parfaitement indiquer le sentiment d'une attention soutenue.

La tête est libre et non bridée, mais le front est ombragé d'une branche de lierre garnie de ses fruits et le col chargé d'un collier en forme de chabraque dont le fond est couvert de grecques et bordé de flots; ce collier s'attache au-dessus du poitrail par une agrafe figurant une tête de panthère, le coin inférieur est garni d'une attèle qui paraît être une griffe, et sur le reste du cou s'étend une peau couverte de poils longs et ondulés.

Enfin, le col est terminé par une section demi-circulaire légèrement striée au milieu de laquelle se trouve un ressaut peu saillant : la dimension totale de l'objet est en longueur de seize centimètres de l'extrémité du col au nez de l'animal.

La tête et l'extrémité antérieure du cou tournée en avant, sont seules en ronde bosse, le reste n'est qu'en haut relief et démontré par une section verticale complètement unie, que l'objet qui nous occupe devait être appliqué contre une paroi quelconque; cette section montre l'intérieur du bronze rempli par un morceau de plomb fondu recouvert lui-même d'une légère plaque de cuivre qui ne devait pas être en vue, et prouve complètement que l'on n'apercevait l'objet que de face et sur l'un des profils, tel que le représentent les deux épreuves photographiques que nous avons fait tirer sous ce double aspect.

Toutes les parties destinées à être en vue sont très-finement sculptées, les détails en sont tous exécutés avec un soin et une

perfection qui en font un objet d'art précieux et important : aussi n'hésitons-nous pas à penser qu'il a dû être fabriqué pour être vu de près et placé sous l'œil même du spectateur ; de plus, il a le rare mérite d'être à peu près entier et complet, et si l'inventeur par suite de cette curiosité si commune, n'eut pas brisé l'extrémité des oreilles et celle d'une ondulation de la crinière pour reconnaître s'il avait trouvé un lingot d'or, nous l'eussions eu dans toute son intégrité primitive, tel qu'il était sorti des mains du fondeur ; je ne parle que pour mémoire du grattage fait sur les parties lisses du col, la dureté du métal a résisté à ce frottement si peu intelligent et n'a pas altéré d'une manière sensible la magnifique patine dont il est recouvert.

Aujourd'hui c'est un marchand qui possède ce trésor, le propriétaire s'est hâté de l'aller vendre à Paris, où bien certainement il n'en a pas eu le prix qu'il en aurait obtenu dans un pays intéressé à conserver les antiquités trouvées sur son sol, et destinées à former le musée local que toute Société archéologique voudra fonder auprès d'elle.

Mais à quelle époque attribuer le morceau dont nous nous occupons ? Qu'a voulu représenter l'artiste ? A quel usage avait-il destiné son œuvre et quelles conséquences peut-on raisonnablement tirer de sa découverte ?

Si l'on compare le bronze de Brasles avec ceux de même aspect que renferment nos Musées, si on le met surtout en présence de ces bronzes de petite dimension que Pompeï a mis au jour depuis un siècle, on ne peut douter de son origine évidemment romaine : l'exécution, la sévérité du dessin, la manière, le galbe en un mot font reconnaître l'œuvre d'un sculpteur grec ou romain.

L'on sait avec quelle merveilleuse facilité les Gaulois se prêtèrent à la civilisation romaine et embrassèrent les mœurs des conquérants ; moins de cent ans après la conquête, les riches Romains venus s'établir dans la Gaule, où les nobles

Gallo-Romains eux-mêmes, faisaient venir de Grèce et d'Italie des artistes pour orner les splendides villas qu'ils se faisaient construire dans leurs vastes domaines : sculpteurs, architectes, peintres, mosaïstes, fondeurs, vinrent en foule dans la Gaule, et dans les trois premiers siècles de notre ère y laissèrent des traces de leur talent dans les monuments dont ils couvrirent le sol.

Le bronze de Brasles peut avoir été fondu dans les Gaules, mais il est fort possible qu'il y ait été apporté dans le riche mobilier d'un patricien romain dont la résidence devait se trouver dans le voisinage; la tradition existante encore de nos jours qu'une ancienne ville se trouvait aux environs du lieu où il a été découvert et les décombres et tuiles évidemment de l'époque romaine au milieu desquels il s'est rencontré peuvent le faire présumer; nous savons tous, en effet, que ce mot de ville dont les habitants de la campagne se servent parce que la tradition le leur a transmis, n'a pas dans la plupart des cas, la signification moderne qu'ils y attachent, mais bien la valeur latine, villa, bien de campagne, maison de plaisance, ferme aux champs.

Les environs de notre pays ont dû se couvrir, après la conquête, de propriétés de cette nature, fondées soit par des Romains, soit par de riches Gaulois devenus par les privilèges concédés par les empereurs ou les fonctions qu'ils occupaient dans l'Etat, les égaux de ceux qui les avaient soumis; et bien certainement la tradition que je viens de rappeler, coïncidant avec la découverte d'un bronze et de décombres évidemment romains, doit infailliblement conduire l'archéologue sur la trace d'une propriété qui, à en juger par le bronze qui a été découvert, devait contenir des richesses d'art considérables.

Le sujet lui-même indique son origine toute romaine; l'animal représenté nous paraît être l'onagre ou âne sauvage, que les artistes de cette époque n'avaient pu observer qu'à Rome, où les empereurs firent venir tant d'animaux curieux

et extraordinaires. Cette espèce sauvage était bien connue des anciens, et sans parler de Moïse qui en fait mention, les conquêtes des Romains dans l'Asie, dont elle est originaire, ont dû en amener des individus dans la capitale du monde. Nous savons, du reste, d'après Juic Capitolin, que l'empereur Gordien nourrissait entre autres animaux rares, trente ânes sauvages, et que Philippe en fit paraître une vingtaine dans les Jeux séculaires (*).

A défaut de l'original, reportons-nous à l'excellente photographie qui accompagne cet article et nous remarquerons les signes caractéristiques de l'onagre; même grandeur et même aspect que ceux d'un cheval de taille moyenne, oreilles moins longues que celles du baudet commun, œil farouche et inquiet et surtout l'absence du mors et de la bride, qui annonce le caractère indompté de l'espèce.

L'animal, il est vrai, porte un collier, mais, à mon avis, il n'y faut voir qu'un ornement destiné à rattacher la tête à une autre partie du meuble ou de l'ornementation dont notre bronze ne devait être qu'une très faible partie.

Quelques-uns de nos collègues ont pensé cependant que cette tête d'âne pouvait être un fragment de statuette, et s'emparant de ce collier ainsi que de la couronne de lierre qui orne le front de l'animal, ils en ont fait le morceau principal d'un groupe de Silène, qui lui-même pouvait être un des personnages d'une scène plus complexe, composant un bas-relief, une frise, un ornement architectural. Je repousse complètement ces suppositions, aucune fracture ne se fait remarquer sur le bronze, et si l'animal avait dû se continuer pour former un sujet composé, les extrémités du col devant se rattacher au poitrail eussent présenté une brisure, et ce qui est bien plus concluant eussent offert une forme bien différente.

(*) *Dictionnaire d'Histoire naturelle de d'Orbigny, V^e Cheval.*

La section demi-circulaire qui le termine doit avoir servi à rattacher ce morceau d'art à un meuble dans l'ornementation duquel il était employé, comme à un vase, un lit, un candélabre ou tout autre objet mobilier analogue composé de plusieurs pièces de bronze fondues séparément et rattachées entre elles par des écrous, des vis, ou tout simplement comme dans le cas présent par des stries et des ressauts rentrant les uns dans les autres. Le fini de l'exécution et la perfection du modelé me font présumer qu'il n'a pu servir qu'à cet usage et non à une ornementation architecturale ; l'objet, dans ce dernier cas, eût été sculpté beaucoup plus en masse, comme tout objet destiné à être aperçu d'une certaine distance.

Les musées et les collections particulières en renferment plusieurs exemplaires, non pas d'un modèle complètement uniforme, mais avec quelques variantes rappelant toutefois d'une manière constante la couronne de lierre ou de pampre et l'absence du mors et de la bride ; pour n'en citer qu'un seul exemple, M. Thiers possède la paire de deux de ces têtes, mais d'un travail bien inférieur à celui de la tête de Brasles, et le prix qu'y attache notre savant historien doit faire regretter plus amèrement la perte de celle dont eût été si fier le musée naissant de Château-Thierry.

Tous ces objets, d'un travail plus ou moins fini, suivant l'habileté de l'artiste, mais tous représentant le même animal, généralement connu sous le nom du Mulet bachique, offrant la même forme et le même type, démontrent qu'ils servaient tous au même usage.

Or, ce type se trouve précisément décrit sans qu'on puisse s'y méprendre dans ces vers de la satire XI de Juvénal sur le Luxe de la Table.

Quum tremere autem Fabios durumque Catonem.
Et Scauros et Fabricios, rigidique severos
Censoris mores etiam collega timeret,
Nemo inter curas et seria duxit habendum

Qualis in Oceani fluctu testudo nataret,
Clarum Trojugenis factura ac nobile fulcrum.
Sed nudo latere et parvis frons ærea lectis
Vile coronati caput ostendebat aselli,
Ad quod lascivi ludebant ruris alumni. (*)

Au lieu de « Vile coronati caput », quelques commentateurs ont lu « Vite » se fondant sur ce passage d'Hygin, fab. CCLXXIV « Antiqui nostri in lectis tricliniaribus, in fulcris, capita asellorum vite alligata habuerunt, significantes vini secavitatem invenisse ».

Ce mot « Vite » paraît préférable à « Vile, » que rien ne justifie dans un animal aussi fier que l'onagre ; et si l'on adopte cette rectification, l'on retrouve dans le bronze de Brasles tous les caractères de l'ornement des lits décrits par les poètes que nous venons de citer. La tête de Brasles est, il est vrai, couronnée de lierre, mais peu importe, vigne ou lierre, l'un et l'autre étaient consacrés à Bacchus qui changea en lierre le jeune Cissus mort des suites d'une chute qu'il fit en dansant devant lui ; et d'ailleurs, en jugeant les œuvres antiques, il ne faut pas perdre de vue la liberté avec laquelle les artistes anciens combinaient les formes de toute espèce dans la décoration, pourvu que le sens symbolique qu'ils y attachaient fût parfaitement conservé.

Les bronzes désignés sous le nom du Mulet bachique servaient donc à la décoration des lits des triclinium et des meubles des salles à manger des anciens Romains, et si l'on pouvait conserver quelque doute à cet égard, après la lecture des textes si formels de Juvénal et d'Hygin, l'on n'aurait qu'à jeter les yeux sur le meuble antique qui figure au Louvre aujourd'hui, après avoir été acheté à la vente de la galerie Pourtalès.

(*) Au temps où l'on redoutait les Fabius et le sévère Caton, les Scaurus et les Fabricius, ou le censeur craignait pour lui-même l'austère rigueur de son collègue, personne ne se fit une sérieuse affaire de s'enquérir quelle tortue nageait dans le flot de l'Océan, destinée à décorer et à ornobler la couche de nos descendants d'Enée. Modeste, le lit était sans ornement ; un chevet de bronze étalait une tête d'âne couronnée, près de laquelle folâtraient de rustiques enfants.

C'est une table en bronze garnie sur chacun de ses côtés d'un ornement terminé par deux têtes, que la « Gazette des Beaux-Arts » désigne sous le nom de Mulet, présentant les mêmes caractères et la même forme que le bronze de Brasles, et quoique ces têtes soient d'une dimension et d'un travail bien inférieurs, elles viennent montrer que ce symbole était en usage dans les ornements et les meubles du triclinium alors qu'ils étaient de bronze et d'airain et non d'écaille et d'ivoire comme à l'époque de l'invasion du luxe dont se plaint Juvénal avec tant de verve et d'amertume.

Ces têtes sont donc des têtes d'âne et non de mulet, et si l'appellation de mulet consacrée par l'usage a pu prévaloir, elle n'a été causée sans aucun doute que faute d'un examen sérieux, ou peut-être par la crainte du ridicule attaché à cet utile animal et que ne mérite certainement pas l'âne sauvage, l'onagre, le noble coursier d'un demi-dieu, de Silène le père nourricier de Bacchus.

Mais après avoir démontré quel était l'usage et la valeur du bronze antique découvert à Brasles, après lui avoir rendu le nom qui lui appartenait, reste à examiner quelles conséquences locales pouvaient raisonnablement se déduire de cette découverte.

L'on n'a pas oublié la tradition dont je parlais au commencement de cet article de l'existence d'une ancienne ville aux environs du Savart Galant ; nous avons dû nous en emparer pour supposer qu'une villa romaine avait laissé sur le sol quelques débris dans le voisinage ; mais hélas ! rien ne nous a guidé, et nos recherches ont dû s'en ressentir.

Cependant, nous avons été d'abord conduit tout naturellement à examiner attentivement le lieu de la découverte ; mais quoiqu'il contienne en partie des décombres et des traces de substruction, leur petite quantité, la déclivité du sol et l'exiguïté de l'emplacement ne permettent pas de supposer que là dut se trouver la principale construction du domaine.

Au-dessus de la pente au bas de laquelle se trouvent ces débris, il existe encore quelques vignes, la Gaule en était autrefois couverte (l'on connaît le fameux décret de l'empereur Probus) ; il pouvait donc en avoir été planté autrefois sur cet emplacement qui, situé au couchant, leur convenait parfaitement, et les restes que renferment le sol seraient tout simplement ceux d'une cave ou d'un pressoir bâti en cet endroit pour l'exploitation viticole du propriétaire.

Dans des temps de crise, de guerre ou d'invasion, cet endroit sauvage et retiré, dans un vallon écarté, a pu être choisi pour y cacher des objets précieux dont nous n'aurions aujourd'hui qu'un fragment incomplet.

J'ai déjà dit que la voie romaine de Soissons à Château-Thierry passait non loin du Savart Galant ; une petite chaussée en ligne brisée dure et bien relevée, dont la confection me paraît présenter les caractères des voies anciennes, conduit en ce lieu, traverse le rû de Brasles sans que j'aie pu cependant y trouver trace d'un pont et se dirige par le chemin de Verdilly, auquel elle vient se rattacher d'une part vers l'ancien château de Brasles, et d'autre part à une ancienne ferme aujourd'hui détruite, appelée Coursenon ; la villa que nous recherchons pourrait donc se trouver sur l'un de ces deux emplacements, mais le château de Brasles me paraît être dans une position peu favorable, et si nous nous laissons guider par la tradition, nous concluons plutôt pour Coursenon ou un peu au-dessus, vers le lieu appelé la Maison Beaucreux : la vue en cet endroit est magnifique, la vallée de la Marne s'y découvre jusqu'à Chézy, et l'emplacement est favorable pour une vaste habitation.

Peut-être faudrait-il remonter encore quelques centaines de mètres sur la côte, à l'endroit où se trouvait une maladrerie et où l'on a découvert, il y a une vingtaine d'années, de nombreuses sépultures ; mais toutes ces hypothèses sont bien problématiques, elles ne sont appuyées que sur une tradition

et sur un simple débris; cependant, nous avons cru devoir les soumettre pour le cas où l'on croirait devoir un jour diriger vers ces endroits quelques recherches qui pourraient éclairer la question.

Espérons donc qu'un heureux hasard mettra sur la voie d'une importante découverte, et que la Société archéologique de Château-Thierry aura la même fortune que ses sœurs de Laon et de Soissons, qui comptent dans leurs annales l'exhumation des restes magnifiques des villas de Nizy-le-Comte, de Blanzky et de Bazoches.

BARBEY.

LES CROIX DE CIMETIERES

Calvaires et Croix d'Eglises

de l'arrondissement de Château-Thierry

Messieurs,

Sous ce titre, j'ai l'intention d'étudier et de vous faire connaître les croix de cimetières, calvaires et croix d'église les plus remarquables de l'arrondissement de Château-Thierry.

Les croix de cimetières, principalement les plus anciennes et par conséquent les plus curieuses, tendent à disparaître; les mutilations qu'ont subies ces petits monuments si légers et si fragiles les font remplacer journellement par des croix modernes et il faut se hâter de décrire ceux que le temps, les révolutions et les guerres ont bien voulu nous laisser; trop souvent, hélas! nous n'aurons que des débris à enregistrer, mais débris respectables par leur antiquité et, à ce titre, dignes de fixer votre attention.

Au point de vue historique, rarement la croix de cimetière vous offrira quelque intérêt, elle n'est qu'un symbole dans le champ du repos et n'y est élevée que pour servir d'étendard au chrétien; elle lui montre que, tôt ou tard, il faut venir s'abriter sous son ombre et que la mort, impitoyable berger,